

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre, à dix-neuf  
Présents : 60 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance  
Absents excusés : 8 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à  
Pouvoirs : 9 Saint-Flour, après convocation légale en date du 14  
Votants : 69 novembre 2023, sous la Présidence de Madame Céline  
CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Sylvie VAISSADE, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Joël BRUN, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, M. Daniel GINHAC, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, MME Sylvie PORTAL, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Sébastien CUSSAC, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Christian RISS, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS.

**Pouvoirs :**

M. Gilles BIGOT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
M. Richard BONAL donne pouvoir à MME Marina BESSE  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET  
MME Nathalie LESTEVEN donne pouvoir à MME Martine GUIBERT  
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT  
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le 24 NOV. 2023, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le 24 NOV. 2023

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : APPROBATION DE L'ENGAGEMENT DE L'OPERATION ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR/DSIL 2024 - CREATION DU SENTIER DES MAQUISARDS**

**RAPPORTEUR :** Madame Céline CHARRIAUD

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** la fiche projet n°123 du projet de territoire fléchant le développement de la culture mémorielle ;

**Considérant** le projet de création du sentier des maquisards dont le montant prévisionnel s'établit à 97 015,00 € HT ;

**Considérant** le degré de maturité du projet au stade APS/APD et le projet de calendrier engageant le démarrage des opérations dès 2024 ;

**Considérant** que le plan de financement de cette action pourrait être le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre et PAO	15 202,50 €	Département	14 400,00 €
Panneau d'interprétation et signalétique	54 000,00 €	Europe (Leader)	11 635,32 €
Balises et stickers de balisage	1 830,00 €	Etat DETR/DSIL	51 576,68 €
Site internet	9 432,50 €	Autofinancement	19 403,00 €
Prestations d'historien	12 000,00 €		
INA	4 550,00 €		
<b>Total</b>	<b>97 015,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>97 015,00 €</b>

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** et **ENGAGE** l'opération « Création du sentier des maquisards » ;
- **APPROUVE** le plan de financement dudit projet ;
- **DECIDE DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'État au titre de la DSIL/DETR pour un montant de 51 576,68 € correspondant à 53,16 % d'un montant de dépenses totales de 97 015,00 € HT ;
- **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes modifications et pièces relatives à la complétude de ce dossier.

POUR : 69 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance

M. Loïc POUDEROUX